

Madame Souâd AYADA
Présidente
Conseil supérieur des programmes
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07
Paris, le 28 août 2019

Lettre ouverte

Madame la Présidente,

Notre association vous avait rencontrée au sujet de l'inclusion des femmes dans les programmes d'histoire des collèges. Sans succès : ce rendez-vous et les documents que notre association vous avait communiqués (valables également pour les lycées) ont été totalement dédaignés. Depuis, le Conseil supérieur des programmes a élaboré les nouveaux programmes d'histoire qui seront enseignés en première et terminale et évalués lors du baccalauréat de 2021.

Certes, il y a quelques femmes visibles : Émilie du Châtelet, George Sand, Madame Roland, Marie Curie, mais le plus souvent dans les « points de passage ». En terminale technologique, l'évolution de la place des femmes est un des deux sujets au choix .

Malheureusement, force est de constater qu'il ne s'agit que d'un saupoudrage et que malgré les prescriptions de la loi du 4 août 2014 et les textes et directives officielles pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans l'éducation, malgré les nombreuses sollicitations pour l'enseignement d'une histoire mixte, montrant le rôle des femmes dans la société, les nouveaux programmes d'histoire du lycée continuent d'invisibiliser les femmes. Les textes d'introduction et les énoncés des thèmes sont rédigés au masculin ; il aurait été simple d'indiquer dans chaque cas femmes et hommes, citoyens et citoyennes, acteurs et actrices, ouvriers et ouvrières afin de faire comprendre aux filles que l'histoire est faite par des hommes **et des femmes**.

Comment se contenter en seconde générale de ne voir apparaître les femmes qu'à partir du XVIII^e siècle, et de constater, en particulier, leur absence totale dans le monde médiéval ! Et au XVIII^e, seules les femmes d'une minorité intellectuelle, certes influentes, sont traitées, mais rien ne concerne les femmes du peuple, femmes rurales, de la bourgeoisie commerçante, artisanes...

En première, il manque une réflexion sur le rôle des femmes dans la Révolution et la mise à l'écart progressive des femmes de la vie politique. Le programme affirme faussement : « 1804–Le Code civil permet l'égalité devant la loi », alors que les femmes sont exclues de cette égalité ! Il serait utile d'étudier les conséquences du statut de mineures des femmes, édicté par ce Code civil. Ce serait cohérent avec le programme de terminale technologique qui parle de « l'évolution du Code civil » dans son thème 3. De même que les raisons de l'exclusion des femmes du projet républicain. Il est dommage que le chapitre étudié en première voie technologique sur l'éducation des filles sous la Troisième République avant 1914 ne soit pas repris dans la filière générale, en montrant que l'éducation est la voie nécessaire pour atteindre l'égalité.

Le rôle des femmes pendant la première guerre mondiale n'est pas vraiment traité, seulement comme « *conséquences de la mobilisation des hommes* ». Quant à l'histoire de la conquête du droit de vote par les femmes en France et en Europe, elle n'est pas abordée, alors qu'elle l'est dans les programmes de 4°. Il est seulement mentionné « *le refus du droit de vote des femmes* », pas leur combat.

Dans le programme de l'Histoire, comme spécialité, aucune thématique sur la place des femmes.

En Terminale, aucune femme n'apparaît, même pas Simone Veil et le rôle des femmes dans la seconde guerre mondiale et la création de l'ONU est totalement oublié. Il faut attendre le chapitre 2 du thème 3 pour que *l'évolution de la place et des droits des femmes* soit visible, avec en application un point de passage sur la loi de 1975 (Simone Veil n'est même pas citée!). On retrouve, après un item obligatoire sur la place des femmes, ce même thème en terminale technologique en sujet d'étude au choix (mais rien sur les droits reproductifs !). Enfin, si le chapitre 3 du thème 4 étudie *la réaffirmation du principe de laïcité (2004) et les combats pour l'égalité, ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, PACS, évolution du mariage...)*, les avancées pour les femmes sont à préciser. Les points de passage proposent seulement au choix (!) d'étudier la parité.

Par ailleurs, curieusement, dans le chapitre 3 du thème 2, il n'est pas fait mention du traité de Rome et de la création de la Communauté européenne, alors que son élargissement est étudié au chapitre 1 du thème 3 et son évolution dans le chapitre 2 du thème 4 !

En outre, ces programmes n'intègrent pas les apports que la recherche scientifique a produits et validés depuis près d'un demi-siècle et que plusieurs pays européens ont déjà incorporés dans leurs projets éducatifs. Pourquoi ce retard de la France ?

Loin d'une histoire mixte, les sujets sur les femmes sont traités à part et non pas comme partie intégrante de l'Histoire. Leur rôle constant dans la société n'est pas explicite. Comme indiqué plus haut, la participation des femmes à la vie économique, sociale et artistique n'est pas évoquée : femmes dans l'agriculture, ouvrières, commerçantes, artistes... L'exclusion des femmes des droits de l'Homme, des droits du Code civil et du droit de vote n'est ni montrée ni même interrogée? Pourquoi ne pas avoir parlé d'Olympe de Gouges dans les points de passage ?

Qu'en est-il pour les jeunes filles d'une des finalités affirmées au début du programme : « *la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde* » alors que les femmes sont si peu présentes dans les sujets proposés ? De plus, le texte est toujours rédigé au masculin : citoyens, acteurs... Comment s'identifier pour les filles ?

L'opportunité de rendre l'histoire enseignée plus conforme à la réalité — en montrant clairement le rôle de la moitié des populations — a de nouveau été perdue. L'absence des problématiques d'égalité femmes-hommes n'encourage pas les enseignant.es à développer ces questions, qui sont pourtant au cœur de notre société actuelle dans sa diversité.

Notre souhait que les programmes d'histoire permettent d'apporter des connaissances nouvelles sur le rôle des femmes et sur la construction des inégalités entre femmes et hommes n'est pas rempli. Ni celui que l'enseignement de l'Histoire participe à l'objectif d'égalité, pourtant affirmé comme Grande cause nationale par le Président de la République et le gouvernement.

Regrettant cette répétition systématique de l'exclusion des femmes des programmes d'histoire, cette nouvelle occasion perdue, veuillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Claire Desaint,
Vice-présidente de REFH

Pour :

La Présidente : Huguette Klein, klein.c-h@wanadoo.fr agrégée de mathématiques, professeure en CPGE.

La Vice-Présidente : Nicole Fouché, nfouche@ehess.fr, chercheuse CNRS/EHESS . Histoire.

La Secrétaire Générale : Catherine Chadefaud, cchadefaud@wanadoo.fr Agrégée d'Histoire, Professeure en CPGE littéraires.